

Rappels des risques :



**Risque de
manutention**



**Risque de chute de
charge/écrasement**



Danger

Mode opératoire

1. Utilisation des palettes

- Utiliser des palettes EUR / EPAL (palettes consignées)
- Retourner au magasin central (Simonot) les palettes réutilisables.
- Mettre les palettes endommagées dans les bennes bois.
Exemple de palette détériorée :



- La palette EUR / EPAL est conçue pour supporter une masse de 1 000 kg, pendant le gerbage au rack ou le transport sur la fourche d'un appareil de manutention.
Nota: cette masse peut être augmentée jusqu'à 1500 kg à condition d'être uniformément répartie sur la palette
- Les palettes doivent être stockées empilées au sol et non pas stockées à champ

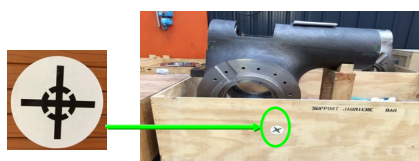
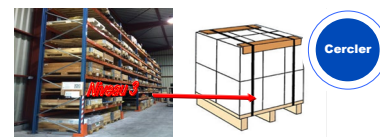


2. Manutention dans un palettier

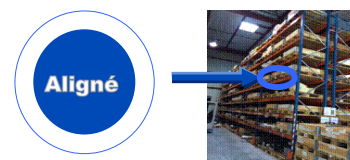
- Rester toujours attentif** au mouvement des engins de manutention



- Concernant la Charge :
 - o Appliquer les consignes de stockage : **respect de la CMU des racks et du sol**
 - o Vérifier la stabilité de la charge dans la palette (calage si nécessaire)
 - o Cercler les pièces ou utiliser des rehausseurs à partir du niveau 3
 - o Coller l'autocollant « gravité » si le centre de gravité est déporté



- Mettre le frein parking pour giser ou dégiser un matériel
- Aligner les palettes dans les racks de stockage
- Baliser la zone et contacter un encadrant dès constat d'un palettier détérioré
- Bonne pratique : affichage du poids de la palette sur celle-ci.



Rédacteur : A.SABIRON	Vérificateur : N.LECARPENTIER Visa ACQUIS	Approbation Y.HUMBERT	Date : 13/11/2020 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE
---------------------------------	--	---------------------------------	--